

PV de la Commission Groupements d'achats solidaires (GAS),

Réunion à 10 heures le 02 juillet 2026 au Relais Solidaire

Présents : ARNAIZ Chantal, RIGOLET Michel, VILLERET Françoise, SOLOMIAC Jacques,

Excusés : William Perucca, Pascal Limonin, DUPEYROUX Marie-Françoise, MAINAR Charles, RODRIGUES André, TOUATI Martine, CASSOU Saoura,

Points soumis à la commission :

- Évaluation du stock du dépôt et réintégration des contenus des sacs surprises ;
- Analyse du calendrier 2025-2026 et prévision du calendrier 2026-2027 ;
- Proposition de positionnement de l'action pour favoriser la réappropriation de notre alimentation, soutenir durablement les producteurs-trices, poursuivre la démarche d'éducation et de réflexivité sur nos pratiques pour mieux connaître les différents participants à l'action GAS et renforcer notre engagement citoyen autour des questions agricoles et alimentaires.

Quelles pistes d'amélioration :

- Renforcer l'implication des adhérents au-delà de l'acte d'achat ;
- Formaliser et consolider le processus commande/livraison/distribution ;
- Simplifier les modalités de paiement ;
- Développer davantage les rencontres avec les producteurs et les actions de sensibilisation sur leurs enjeux ;

1- Évaluation du stock du dépôt et réintégration des contenus des sacs surprises.

Les sacs surprises sont ouverts et l'inventaire est fait. Les produits alimentaires dont la date de consommation arrive à expiration sont distribués aux présents. Le reste sera remis à l'inventaire du dépôt.

Décisions :

- Le dépôt, mal utilisé n'a plus de sens. C'est trop de gaspillage. A épuisement du stock il sera supprimé. Pour la nouvelle saison les commandes seront égales aux produits demandés par les adhérents pour supprimer le stock d'invendus, les vols, le gaspillage.

2 – Analyse du calendrier 2025-2026 et prévision du calendrier 2026-2027

Le calendrier de la saison 2025-2026 est analysé : GAS réellement réalisés, ceux qui ont posé des problèmes (qualité des produits, difficultés de livraison, disponibilité saisonnière - agrumes de Sicile, pommes locales), qualité du lien avec le producteur/fournisseur.

Et pour chaque GAS opportunité/nécessité de le maintenir ou de le supprimer.

Comme tous les ans les distributions seront programmées en fonction du calendrier des Galline Felici.

Décisions :

- La commission se réfère à l'avis des adhérents exprimé le 14 mars et le 13 juin en ce qui concerne le soutien aux producteurs éloignés (Galline Felici, Vall de la Casella, Markos Zakros Emp.). Pour les producteurs locaux le référent de chaque GAS se rapprochera du producteur pour évaluer la faisabilité des commandes pour la saison prochaine.

Pour le GAS avec les Galline Felici un nouveau référent sera sollicité.

Pour les fruits d'Espagne **La Coop La Vall de la Casella** sera préférée cette année avec Chantal comme référente.

Le champagne Dissaux Brochot ne sera proposé que mi novembre pour une livraison avant les fêtes avec un groupement de commandes qui évitera de (trop) déranger Christian Maillot.

Pour l'épicerie du Hourquet. Françoise indique des relations difficiles avec le producteur et des conditions de commande/livraison contraignantes. Deux commandes par an pourront être organisées si un référent prend en charge ce GAS (à consolider avec Marie-Françoise). Pour les poulets « prêts à cuire » la commission suggère de ne faire qu'une commande avant les fêtes ; sauf si un(e) référent(e) veut prendre en charge ce GAS.

Les fruits secs « Pépites » pourront être reconduits une fois/an. Ce GAS a été initié par l'association dès la fin 2020 pour sensibiliser les adhérents au vrac. Le colisage génère trop de surplus « invendus ». Conditions du GAS à voir avec Charles (référent).

Le GAS tomme de brebis pourra être repris au rythme « des bons plans de la Cartoucherie » avec Chantal comme référente.

Pour la **tomme de vache** et les **pommes**, les référentes étant absentes, la reprise des GAS sera décidée lors de la prochaine commission.

Graines et semences (partenariat Kokopelli) à consolider.

Les miels des Ruchers de Cédric, un GAS sera organisé deux fois par an.

Noix et huile du Lot. Chantal propose un producteur testé au printemps 2026.

Le parmesan Gaggio Montano Fior di latte, un référent est à trouver pour une commande annuelle.

Le riz de la Cassina Régina Lesca Simone, la commission de septembre décidera de la poursuite ou non de ce GAS (et si un référent le prend en charge).

Les thés d'Asie une commande sera faite à l'automne.

N.B. : les dates des livraisons de Sicile viennent de nous parvenir. Un calendrier provisoire est joint en annexe.

3 – Positionnement de l'action

Il est rappelé à la commission que les groupements d'achats veulent s'inscrire dans une démarche militante et éducative pour manger moins et mieux, au profit de la santé. Ce mode de consommation permet aussi d'échanger avec les producteurs pour prendre conscience des contraintes que le climat pose sur la production, la qualité des produits naturels et sur les coûts.

L'association organise ces groupement d'achats pour développer un commerce équitable qui rapproche les consommateurs et les producteurs et développe une autre voie : réduire la surconsommation et le gaspillage ; permettre l'accès à des produits de bonne qualité à des coûts supportables (pour le consommateur) et justes (pour le producteur), sans exclure ceux qui ont peu de moyens.

Tous ces achats sont proposés dans l'esprit général de la Charte des circuits courts économiques et solidaires (CCES).

Décisions :

- Une communication sera faite avant le début de la saison 2026-2027 pour rappeler le sens de cette action, solliciter les adhérents à s'inscrire dès le début de saison pour aider aux distributions et compléter le groupe de référents si besoin.
Tout GAS sans référent sera annulé.

4 – Quelques pistes d'amélioration

Ce point n'a pas pu être abordé faute de temps mais il ressort des discussions que Chantal souhaiterait un règlement uniquement par virement bancaire.

Par ailleurs il serait important que les référents de tous les GAS soient autonomes.

Pour réduire l'empreinte carbone de cette action la commission groupera le plus possible les distributions pour éviter la multiplication des déplacements des adhérents.

Décisions :

- Ce point sera remis à l'ordre du jour de la commission de septembre 2026.



Po/RESPECTS Occitanie
Jacques Solomiac